



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013

COMMUNIQUER POUR BIEN INFORMER

Table des ma- tières

Communiquer le droit : au cœur de la mission

Mot du président / 4
Mot de la directrice générale / 6

Des champs d'action fondamentaux

Former les citoyens de demain / 9
Communiquer le droit clairement / 11

Optimiser ses outils de communication

Une nouvelle image / 13
Un site Web renouvelé / 15
Des partenariats médias / 17
Médias sociaux / 17
Capsules vidéo / 19

Des projets pour répondre aux besoins des citoyens

Parler de santé aux femmes / 21
Servir les communautés anglophones / 22
Les consommateurs bien servis / 23
Contenus vulgarisés sur le site de SOQUIJ / 24
Nouveaux contenus sur le Protecteur du citoyen / 24

Sensibiliser les jeunes au droit

Les ateliers en classe / 27
Le concours de rédaction / 29
Un Juri-Forum sur la consommation / 31
Un nouvel espace Web pour les enseignants / 33
Éducaloi en conversation avec les enseignants / 33

Aider les organisations à bien communiquer le droit

Formations pour les Centres
de justice de proximité / 35
Nouvelles polices d'assurances
automobile en langage clair / 37
Régie du logement : informer les personnes âgées / 38
Nouveaux outils d'information pour la
Chambre des notaires / 39
ACQC : guide pour les bénéficiaires
de garanties de maisons neuves / 39
Ministère de la Justice du Québec : projets de loi / 40
Collaboration nationale pour la vulgarisation
et l'information juridiques / 41

Une équipe dévouée à communiquer le droit

Partenaires et remerciements / 43
Le conseil d'administration / 44
L'équipe / 45

Communiquer
le droit : au cœur
de la mission

Mot du prési- dent

Savoir, c'est pouvoir

C'est ce qu'on a entrepris de communiquer aux citoyens en 2012-2013. Connaître ses droits, ses obligations et savoir reconnaître une situation juridique lorsque nous en vivons une, c'est avoir le pouvoir de faire des choix éclairés. Voilà le message ultime que nous souhaitons transmettre aux Québécois.

Fort du bagage acquis au cours de ses treize années d'existence, Éducaloi a entrepris, au cours de la dernière année, un virage communicationnel majeur afin de sensibiliser un plus grand nombre de citoyens à l'importance de s'informer et de bien comprendre le droit. Cet accomplissement passe évidemment par la connaissance d'Éducaloi, de ses ressources et des différentes organisations qui travaillent à rendre la justice plus accessible.

Connaître Éducaloi, c'est avoir le pouvoir de prendre des décisions éclairées. Pouvoir reconnaître ce que l'organisme a à offrir et l'apport concret qu'il a dans la société est d'autant plus essentiel pour les citoyens qui cherchent des réponses à leurs questions juridiques. Les outils offerts par Éducaloi doivent s'imposer dans l'esprit des citoyens lorsqu'ils sont appelés à prendre des décisions qui ont des enjeux juridiques. La notoriété d'Éducaloi est ainsi essentielle pour l'atteinte de sa mission et elle doit continuer de croître au bénéfice de la population québécoise et de l'accès à la justice. C'est précisément pour répondre à cet objectif que nous proposons, depuis octobre 2012, une image de marque actualisée, unifiée et évocatrice de ce que nous offrons à la population.

Pour savoir, il faut pouvoir trouver l'information que l'on cherche, lorsque l'on en a besoin. En proposant un site Web renouvelé et mieux adapté aux réalités technologiques d'aujourd'hui, nous nous assurons d'être là, avec la bonne information, lorsque le citoyen en a besoin. En optimisant constamment la présence d'une information juridique de qualité sur le Web, Éducaloi joue un rôle clé dans l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés comme nation préoccupée par l'accès à la justice et la protection du public.

Pour pouvoir, il faut savoir que nos activités sont soutenues par la communauté juridique, le monde de l'éducation, ainsi que par les organisations qui travaillent auprès du public. C'est exactement ce

que nous avons constaté, une fois de plus, le 2 octobre 2012, lors du lancement de notre nouvelle image de marque. Des gens provenant de milieux variés, qui placent tous le citoyen au cœur de leurs préoccupations, étaient sur place pour célébrer et partager avec nous leur vision d'une justice plus accessible au moyen de l'éducation et de l'information juridiques. Merci!

On ne peut parler de soutien sans parler de nos membres partenaires : le Barreau du Québec, la Chambre des notaires et la Société québécoise d'information juridique. Je remercie également, pour leur appui et leur soutien constant, les ministères de la Justice du Québec et du Canada. Ces organisations clés en matière d'accès à la justice et de protection du public permettent, année après année, de jeter les bases qui donnent la possibilité à Éducaloi de mettre en place des outils novateurs, concrets et efficaces pour soutenir des millions de Québécois ainsi que des centaines d'écoles et d'organismes dans leur volonté de comprendre le monde qui les entoure. Merci!

Savoir c'est pouvoir être entouré de professionnels d'exception qui s'unissent tous autour d'une seule mission. Merci aux membres du conseil d'administration qui partagent une vision d'une justice plus accessible à tous. Un salut particulier aux membres qui nous quittent cette année : M^e Jacques Lemay et M. Alain Guilbert qui font partie des membres fondateurs d'Éducaloi et dont l'apport a été capital pour le développement de l'organisme. Je salue également M^e Isabel J. Schurman et M^e Christiane L. Bernadet pour leur implication exceptionnelle. Je tiens également à remercier la direction et l'équipe d'Éducaloi qui accomplissent quotidiennement un travail remarquable en mettant au service de tous les Québécois leur expertise et leur talent afin de changer les choses. Bravo!

Enfin, je ne peux terminer ce mot sans parler des défis que nous aurons à relever au cours des prochaines années. Afin que le public puisse continuer de savoir, il faut pouvoir assurer le financement des activités d'Éducaloi et poursuivre nos efforts pour les faire connaître. Éducaloi devra donc faire preuve, une fois de plus, de créativité afin de poursuivre le développement de partenariats fondamentaux pour ses activités et ses services aux citoyens.

Michel Bouchard
Président du conseil



Mot de la directrice générale

Innover pour mieux communiquer

À la lecture de notre rapport annuel, vous constaterez plus que jamais que la communication constitue le fil conducteur de l'ensemble de nos actions.

Tous les jours, les membres de l'équipe d'Éducaloi s'emploient à la faciliter, la permettre, l'améliorer, l'établir, la favoriser, la rétablir, la gérer, la recevoir, l'émettre, la demander, l'entretenir, l'adresser, la simplifier...

Communiquer le droit pour tous et être compris, voilà le défi quotidien et toujours grandissant auquel les membres de l'équipe doivent faire face. Il s'agit d'un objectif colossal, mais ô combien stimulant, qui nous donne une merveilleuse énergie créative.

La justice est essentielle à la cohésion de notre société, c'est le fondement de notre démocratie.

Pour que la justice puisse jouer son rôle et relever les défis qui lui sont lancés, elle doit être accessible. Cet objectif implique, d'abord et avant tout, que la justice soit connue et comprise. Voilà la mission d'Éducaloi : permettre et favoriser l'accès à la connaissance et à la compréhension du droit.

Nous le savons, nous ne pourrions probablement jamais dire mission accomplie. C'est pour cette raison que nous devons constamment nous renouveler, évoluer et nous adapter afin de toujours mieux répondre aux besoins des citoyens.

Nous vous présentons dans ce rapport annuel le fruit de plusieurs mois de travail : un site Web renouvelé, une nouvelle image de marque, une nouvelle signature, de nouvelles couleurs... Autant de moyens développés et mis en place afin de réaliser notre mission.

Ce travail gigantesque est accompli par une petite équipe qui dispose de moyens limités. Pour y arriver, Éducaloi a la chance de pouvoir compter chaque jour sur la créativité et l'engagement de ceux et celles qui travaillent pour et avec Éducaloi. Je remercie et je salue le travail remarquable et le professionnalisme des membres de mon équipe. En plus de votre dynamisme, vous êtes des juristes et des communicateurs exceptionnels. À vos côtés, j'apprends tous les jours le sens de l'expression

travail d'équipe! Je profite également de l'occasion pour souligner l'excellent travail de notre nouvelle directrice générale adjointe, M^e Ariane Charbonneau.

Tout le travail accompli est également l'œuvre de nombreux collaborateurs et bénévoles sans qui nous n'arriverions pas à relever autant de défis, merci!

Nous devons aussi remercier tout spécialement notre président, M^e Michel Bouchard, et les membres de notre conseil d'administration pour leur engagement, leur appui constant et leur sens de l'innovation. C'est un honneur et un plaisir de travailler avec vous.

Il va sans dire que l'ensemble de nos réalisations serait impossible sans l'apport de nos précieux partenaires et la confiance des organisations qui font appel à nos services. À vous aussi, mille mercis.

Enfin, une pensée particulière à ceux et celles pour qui nous communiquons. Merci de nous accorder votre confiance; sachez que vous serez toujours notre priorité!

Pour cette raison, nous allons continuer nos efforts afin d'accroître davantage notre offre de services et d'être ainsi en mesure de toujours mieux répondre à vos besoins grandissants.

Nathalie Roy
Directrice générale



Des champs d'action fondamentaux

Pour réaliser sa mission, Éducaloi concentre ses activités sur deux champs d'action principaux : l'éducation juridique et l'utilisation du langage clair en droit. En misant sur ces approches, Éducaloi permet un meilleur accès à la justice pour tous, jeunes et moins jeunes. En plus d'informer la population sur ses droits, ses obligations et le système de justice québécois, ces approches permettent de rendre les citoyens plus actifs, plus avertis et mieux à même de reconnaître la dimension juridique d'une situation. En 2012-2013, Éducaloi s'est ainsi investi afin de contribuer au développement de ces champs d'action fondamentaux pour l'accès à la justice.

Ensemble, formons les citoyens de demain

Depuis le début de ses activités, Éducaloi offre des services d'information et d'éducation juridiques aux jeunes et au milieu scolaire. Avec l'avènement du nouveau Programme de l'école québécoise, au milieu des années 2000, l'importance des services d'éducation juridique offerts par Éducaloi prend tout son sens. En effet, le Programme ne comporte pas précisément de cours d'éducation juridique, contrairement aux programmes d'autres provinces. Dans ce contexte, les actions et l'expertise d'Éducaloi sont uniques et essentielles.

L'organisme poursuit donc ses efforts pour offrir des programmes d'éducation juridique adaptés au réseau scolaire. Les enseignants, notamment de langues, de développement personnel (cours d'éthique et culture religieuse) et de l'univers social (cours de géographie, d'histoire et éducation à la citoyenneté et de monde contemporain) intègrent de plus en plus les différents programmes d'Éducaloi dans leur planification annuelle. Au total, c'est plus de 250 intervenants scolaires qui utilisent activement les services d'Éducaloi.

Nos programmes offerts au réseau scolaire se divisent en trois champs d'actions :

- une présence sur le terrain (concours de rédaction et ateliers en classe animés par des juristes);
- le développement de matériel pédagogique et le soutien aux enseignants qui souhaitent intégrer le droit en classe (trousses téléchargeables, bulletin électronique, formation lors de congrès d'enseignants, etc.);
- la promotion de l'éducation juridique au sein des communautés juridiques et scolaires et leur mobilisation (appui à d'autres organismes juridiques pour accroître leur présence en classe, kiosque d'information dans différents congrès, participation au Comité interministériel sur l'harmonisation des activités destinées au réseau scolaire, etc.).

FAVORISER

LE DÉVELOPPEMENT DU

LANGAGE

CLAIR

POUR MIEUX SERVIR
LES CITOYENS



Communiquer le droit clairement

Pour permettre le développement de son expertise en vulgarisation juridique, Édualoi collabore à de nombreuses initiatives internationales visant à promouvoir l'utilisation du langage clair ainsi qu'à partager et à faire évoluer les connaissances sur le sujet. L'objectif est de rester à l'affût des meilleures pratiques du domaine afin de produire de l'information qui aura un réel impact sur les citoyens. En 2012-2013, Édualoi a été particulièrement actif :

- En mai 2012, Édualoi s'est rendu à Washington pour assister à la 5^e conférence internationale de Clarity, association internationale qui veille à la promotion du langage clair en droit.

Cette conférence avait pour thème l'implantation du *Plain Writing Act* adopté par l'administration Obama en 2010.

Édualoi y a donné une présentation intitulée « The challenges of plain language legal information in various media » afin de sensibiliser les participants à l'importance de choisir le bon média selon l'information juridique à transmettre, en plus de présenter les avantages et les enjeux des différents médias.

- Édualoi a également collaboré au projet de refonte du site Web de Plain Language Association International (PLAIN), autre association internationale qui veille à la promotion du langage clair en droit comme dans tout autre domaine.

Ce projet consiste à réorganiser le visuel et l'ergonomie du site en plus de réécrire les contenus. Édualoi coordonne ce projet en étroite collaboration avec le conseil d'administration de PLAIN et s'occupe de la gestion et de la mise à jour des contenus du site. Plusieurs membres de l'association, provenant de différents pays, collaborent également à ce projet.

- Enfin, Édualoi a collaboré activement avec l'organisme belge Droits Quotidiens pour l'organisation d'un colloque sur le langage clair, qui se tiendra le 28 novembre 2013 à Namur (Belgique).

Ce colloque vise à sensibiliser les juristes belges à l'importance et aux avantages du langage clair. Il vise également à encourager la mise en place d'un réseau international francophone en faveur du langage clair par l'intervention de plusieurs experts provenant d'autres pays francophones.

Édualoi exerce également un leadership en matière de langage clair dans la communauté juridique. Cette année, l'organisme a continué à partager avec plusieurs organisations de la communauté juridique ses connaissances en langage clair. En effet, il va sans dire que l'utilisation du langage clair s'impose de plus en plus comme un incontournable de la pratique pour bien des juristes, car plusieurs organisations ont fait appel à Édualoi pour les guider dans leur volonté de communiquer le droit clairement :

- Clinique juridique McGill;
- Chambre des notaires;
- Cour municipale de Montréal;
- Justice Canada, comité Vulgarisation de l'information juridique.



Une expertise
reconnue

Optimiser ses outils de communication pour mieux informer la population

Si l'année 2012-2013 a été marquée par de grandes réalisations chez Éducaloi, ce fut particulièrement une année charnière sur le plan des communications. Effectivement, l'organisme a travaillé d'arrache-pied sur des projets structurants en matière de communication dans le but de joindre un plus grand nombre de citoyens avec ses outils d'information et d'éducation juridiques. Éducaloi a également poursuivi ses efforts de diffusion de ses contenus sur différentes plateformes. Ces réalisations permettent à Éducaloi d'établir une base solide pour poursuivre le développement nécessaire de ses outils de communication au cours des prochaines années.

Une nouvelle image pour faciliter la communication

Éducaloi a fait peau neuve en 2012-2013 ! En effet, l'organisme s'est penché sur la question de son image de marque et a mis en place un processus d'optimisation de cette dernière.

Ce processus a été l'occasion, pour Éducaloi, de revoir ses méthodes de communication. À cet effet, une approche intégrée a été retenue afin de susciter une meilleure rétention de sa marque auprès de la population. De cette façon, un plus grand nombre de citoyens seront en mesure de reconnaître Éducaloi, sa mission et les particularités de ses ressources.

Le processus créatif a exploité l'évolution du concept de boussole qui était présent dans l'identité de l'organisme depuis sa naissance. Le nouveau symbole représente maintenant une boussole réduite à sa plus simple expression : la pointe. C'est l'élément fondamental de l'orientation, qui est à l'image du rôle joué par Éducaloi auprès des citoyens et des organismes en quête d'information juridique. Une palette de trois couleurs permet désormais aux différents utilisateurs des services d'Éducaloi de reconnaître les principales ressources qui lui sont offertes : l'information juridique vulgarisée, l'éducation juridique et les services aux organisations.

Enfin, une nouvelle signature percutante accompagne désormais le logo d'Éducaloi : Savoir c'est pouvoir. Cette signature permet aux citoyens de comprendre très rapidement l'importance de connaître ses droits et obligations, en plus de susciter l'intérêt envers les outils offerts par Éducaloi à cet égard.

C'est donc le 2 octobre 2012, en compagnie du ministre de la Justice, M. Bertrand St-Arnaud, de membres de la magistrature et de nombreuses personnalités de la communauté juridique, du milieu de l'éducation et d'organismes communautaires, qu'Éducaloi a dévoilé ses nouveaux habits. La soirée fut un franc succès et, une fois de plus, l'organisme a surpris ses invités par sa vision créative d'une justice plus accessible.



INFORMATION
JURIDIQUE



ÉDUCATION
JURIDIQUE



SERVICES AUX
ORGANISATIONS

La loi
expliquée
en un seul
endroit



Un site Web renouvelé pour bien communiquer le droit

Éducaloi a entamé en 2010 une réflexion stratégique sur son site Web, sa principale vitrine de communication avec le public. Grâce à un site Web riche en contenus juridiques vulgarisés, Éducaloi dessert des millions d'utilisateurs année après année. Faisant suite à une période de planification rigoureuse, l'année 2012-2013 aura été marquée par le développement et l'implantation d'une nouvelle plateforme Web mieux adaptée aux réalités technologiques d'aujourd'hui et répondant davantage aux attentes des internautes.

C'est donc le 6 décembre 2012 que la version française du nouveau site d'Éducaloi a été mise en ligne. Puis, le 4 février 2013, c'est la version anglaise du site qui a été activée. L'équipe, aidée par une cohorte d'étudiants en droit, a effectué le travail colossal de migrer rigoureusement le contenu de l'ancien site vers le nouveau.

En quoi consistait exactement cette migration ?

- Des centaines d'articles juridiques existants qui sont passés de l'ancien site vers le nouveau.
- De nouveaux articles en droit de la consommation écrits spécialement pour la nouvelle plateforme.
- Une centaine de nouveaux articles jeunesse écrits tout particulièrement pour le nouveau site.
- La réorganisation de tous les textes, dans de nouvelles catégories qui reflètent mieux les préoccupations des citoyens.

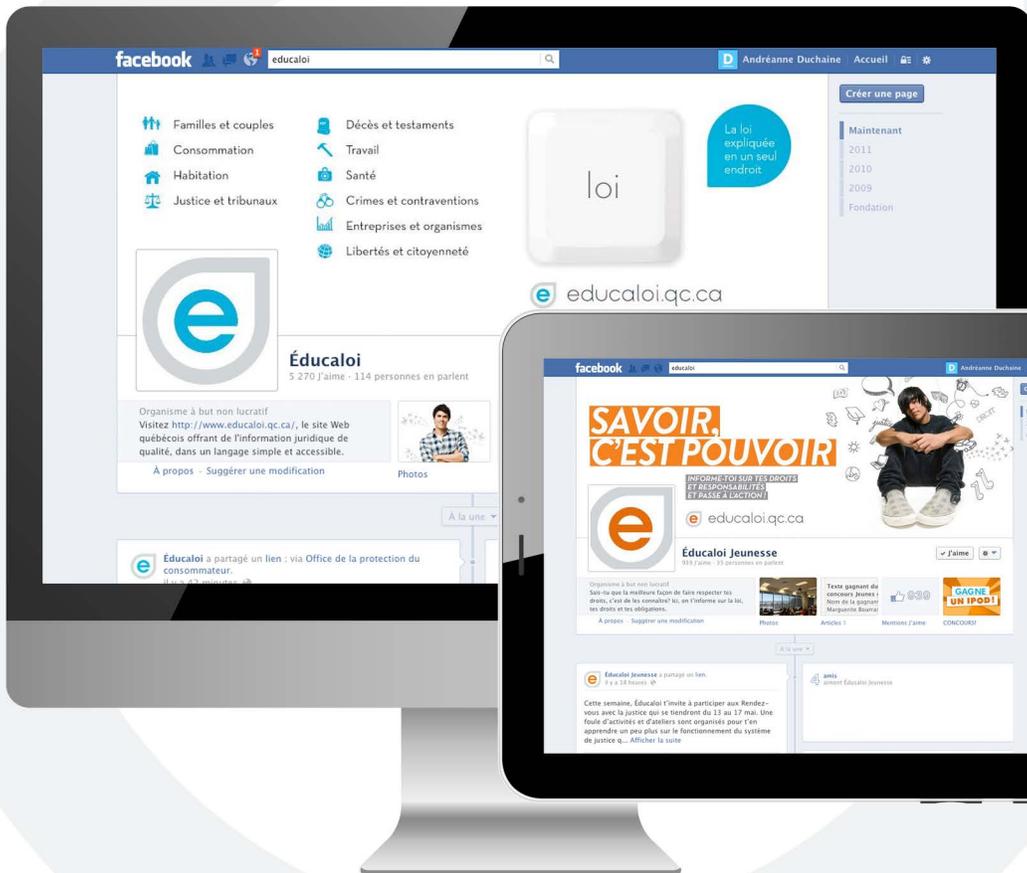
La navigation et la forme des contenus ont, par ailleurs, été optimisées afin d'offrir une expérience de navigation plus agréable et dynamique, notamment en :

- simplifiant la catégorisation des articles ;
- diminuant la longueur des articles ;
- ajoutant des photos pour alléger les pages et les rendre plus sympathiques ;
- rendant plus dynamique l'accès aux articles, entre autres avec des dossiers spéciaux.

Une telle transformation ne se fait pas sans bouleversement. Les statistiques de consultation du site ont changé au cours des premiers mois qui ont suivi le lancement. Toutefois, l'équipe avait prévu le coup et, au bout de trois mois, le nombre de visites s'est complètement rétabli et commence maintenant à dépasser les statistiques enregistrées avant la mise en ligne du nouveau site.

Un succès particulier auprès de la clientèle cible de l'organisme, les citoyens du Québec, mérite d'être noté. Au cours de l'année 2012-2013, plus d'un million de visites provenaient exclusivement d'internautes québécois. En comparaison avec l'année 2011-2012, cela représente une augmentation de 24% !

Plus de
5000 fans
sur Facebook!



Des partenariats médias pour informer plus de citoyens

Au cours de l'année 2012-2013, Éducaloi a développé des partenariats structurants avec des médias traditionnels qui offrent à leur auditoire des émissions de service.

Le réseau MaTV (anciennement VOX) a fait appel à l'expertise d'Éducaloi afin d'offrir, dans le cadre de sa nouvelle émission phare *Libre-Service*, une chronique hebdomadaire d'information juridique. Au total, c'est 16 chroniques qui ont été assurées par les juristes d'Éducaloi et qui ont permis de joindre hebdomadairement 265 000 téléspectateurs.

Le Canal M, la station radiophonique de Vues et Voix (anciennement La Magnétothèque) a aussi demandé à Éducaloi de réaliser des chroniques d'information juridique pour son émission de service *Experts en série*. Une série de 12 chroniques hebdomadaires a ainsi été offerte au public de la station.

Plusieurs journalistes ont également pu compter sur les outils et l'expertise d'Éducaloi dans leur mission d'information du public.

Soulignons qu'en favorisant des partenariats avec des médias qui desservent le grand public ou des clientèles particulières, Éducaloi assure la réalisation de sa mission en contribuant à rendre le droit plus accessible à un plus grand nombre de citoyens.

Éducaloi poursuit sa lancée sur Facebook

L'organisme a vu deux événements marquants en ce qui a trait à sa présence dans les médias sociaux :

- Création d'une page Facebook jeunesse, entièrement consacrée aux adolescents ;
- Passage du cap des 5000 fans sur sa page Facebook adulte.

Par ailleurs, Éducaloi a misé sur la promotion, via Facebook, de ses articles expliquant l'actualité. Cette promotion s'est avérée un énorme succès, permettant un accès sans précédent à ce type d'articles.

À titre d'exemple, la publication et la promotion de deux articles sur la décision de la Cour suprême dans l'affaire Lola a permis avec relativement peu de ressources, de joindre 17 000 personnes ! Le résultat dans les statistiques de visites du site Web a été significatif. Au cours des trois jours qui ont suivi la décision de la Cour suprême et la publication des deux articles, 33 % plus de Québécois ont visité le www.educaloi.qc.ca, comparativement à la semaine précédente.



CHAÎNE ÉDUCALOI.TV

Capsules vidéo : un canal de communication additionnel

En plus de continuer la production de vidéos informatives pour adultes, Éducaloi a créé une série de vidéos interactives pour les jeunes. Une toute nouvelle section consacrée aux vidéos a, par ailleurs, été intégrée au nouveau site Web. La chaîne Éducaloi.tv a maintenant une place de choix sur le site, en plus de continuer à exister sur la plateforme YouTube.

Sur cette chaîne, Éducaloi diffuse différents types de productions :

- La loi et vous (vidéos d'information destinées aux adultes);
- La loi et toi (quiz interactifs pour adolescents);
- Formations;
- Vidéos corporatives.



Éducloai est particulièrement fier de ses nouvelles vidéos interactives jeunesse qui placent l'organisme à l'avant-garde des productions multimédias. En effet, dans ces productions éducatives, les jeunes doivent, à la fin du premier segment, choisir la réponse à la question qui leur est posée. La suite de la vidéo sera différente selon la réponse qu'ils donneront (bonne ou mauvaise!). En fait, c'est une version moderne et éducative des histoires dont vous êtes le héros! À noter que la diffusion des vidéos interactives a été rendue possible grâce à l'adhésion d'Éducloai, en 2012, au Programme YouTube pour les organismes à but non lucratif.



Des projets pour répondre aux besoins des citoyens

Pour réaliser sa mission, Éducaloi développe, année après année, des projets variés afin d'informer un plus grand nombre de citoyens. Ces projets, issus de partenariats, permettent la création d'information juridique sous différentes formes. En 2012-2013, les projets d'Éducaloi ont permis de desservir des clientèles variées.

Parler de santé aux femmes

Le projet « La santé des femmes : un droit pour toutes! » a été développé dans le cadre de la distribution du reliquat du recours collectif *Association pour l'accès à l'avortement c. Procureur général du Québec*.

À la suite du jugement rendu par la Cour supérieure du Québec, Éducaloi s'est vu remettre un financement pour créer un projet qui vise à informer les femmes et les adolescentes de leurs droits et obligations en matière de santé, ainsi qu'à outiller les acteurs des milieux communautaire et scolaire dans leurs interventions auprès de celles-ci.

Au cours de la dernière année, Éducaloi a concentré ses actions sur le développement de contenus juridiques pertinents pour la clientèle cible du projet. Pour ce faire, l'équipe a mis sur pied une série de rencontres avec différents intervenants sur le terrain afin de bien cerner les besoins des femmes et des adolescentes en matière de santé.

Éducaloi s'est, par la suite, concentré sur la création et la bonification de 52 articles entourant le droit de la santé. Ces articles seront mis en ligne au cours de l'année 2013-2014 et une vaste campagne de communication permettra au public de s'informer sur ces sujets.



150
articles Web
adaptés

Bien servir les communautés anglophones du Québec

C'est en grande partie grâce à un financement du ministère de la Justice du Canada qu'Éducaloi a été en mesure d'offrir, en 2012-2013, une variété de services à la population d'expression anglaise du Québec.

Les contenus Web anglophones n'ont pas été négligés dans le processus de refonte du site! Cette année, c'est environ 150 articles pour les adultes et les jeunes qui ont été adaptés en langue anglaise. Les principaux sujets abordés sont le droit de la famille et le droit de la consommation. Par ailleurs, un tout nouvel article sur le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux en anglais a été mis en ligne dans l'optique de répondre aux besoins propres aux communautés anglophones.

Le réseau scolaire anglophone a aussi pu profiter des activités pédagogiques offertes par Éducaloi. En effet, des efforts considérables ont été déployés afin de faire connaître l'offre de service d'Éducaloi dans ce milieu. Des offensives publicitaires et de nombreuses présences dans des événements ciblés ont permis au réseau scolaire anglophone de découvrir et d'intégrer l'éducation juridique en classe!

Éducaloi a poursuivi, en 2012-2013, sa collaboration avec des regroupements clés des communautés anglophones, principalement le Quebec Communities Group Network (QCGN) et le Community Health and Social Services Network (CHSSN). Cette collaboration a permis d'informer un grand nombre de citoyens d'expression anglaise sur leurs droits et obligations, et ce, à l'échelle provinciale.

Enfin, pour mieux connaître les besoins particuliers en information juridique des communautés anglophones, Éducaloi a réalisé une étude de marché en deux volets : une enquête menée auprès des citoyens québécois anglophones ainsi qu'une enquête menée auprès des différents organismes qui travaillent auprès de ces communautés. Les objectifs des enquêtes étaient de mieux connaître les besoins particuliers de ces communautés ainsi que leurs habitudes de consommation de l'information juridique. L'enquête a également permis de mieux comprendre les besoins des organismes communautaires qui œuvrent auprès des communautés anglophones. C'est donc au cours de l'année 2013-2014 qu'Éducaloi souhaite mettre à profit les informations clés de cette grande étude afin de poursuivre le développement de ses services en anglais.

Les consommateurs bien servis!



En 2012-2013, Éducaloi a entamé la troisième et dernière phase du projet Consommateurs avertis financé par la Law Foundation of Ontario. Le projet, qui a vu le jour en 2010, visait à produire de l'information juridique vulgarisée afin d'aider les consommateurs, jeunes et adultes, à faire des choix éclairés en matière de consommation.

Ce projet a permis de créer, de bonifier et d'optimiser pour le Web 89 articles qui se trouvent tous dans la nouvelle section *Consommation* du site Web d'Éducaloi. Cinq capsules vidéo sur des sujets entourant le droit de la consommation ont également été mises en ligne sur le nouveau site.

Sur le plan jeunesse, le projet a servi de laboratoire créatif pour la conception d'une nouvelle série de vidéos informatives et interactives. Au total, ce sont quatre épisodes de la série *Le droit et toi* qui ont été réalisés dans le cadre de ce projet. Soulignons que c'est également grâce à ce projet que 200 jeunes ont pu s'informer sur le droit de la consommation en assistant, en mai 2012, au Juri-Forum d'Éducaloi.

La troisième phase de ce projet prévoyait une vaste campagne de communication afin de faire connaître les différents outils créés grâce au projet. Une campagne en deux volets a donc été mise sur pied afin d'informer les adultes et les ados québécois de leurs droits et obligations en matière de consommation.

Les consommateurs adultes ont découvert l'éventail de ressources offertes par Éducaloi grâce à une campagne publicitaire sur les médias sociaux et dans des médias traditionnels. Les jeunes ont, quant à eux, pu répondre aux questions des quiz *Le droit et toi*, sur le site Web de leur chaîne télé favorite : VRAK.TV. Un partenariat avec la chaîne Astral Media a permis une diffusion élargie des capsules vidéo informatives qui ont atteint plus de 15 000 visionnements! Un record!

Gageons que cette nouvelle formule, qui permet l'atteinte des objectifs de mission d'Éducaloi, sera répétée dans de futurs projets!



5
nouvelles
vidéos

Des contenus vulgarisés au service des citoyens sur le site Web de SOQUIJ

Dans le cadre d'une entente de deux ans, Éducaloi et la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont augmenté l'offre d'information juridique visant le grand public sur www.soquij.qc.ca. Rappelons que l'année 2011-2012 avait permis de bonifier la section *Services aux citoyens* du site de SOQUIJ grâce au contenu juridique vulgarisé d'Éducaloi mis en lien avec les décisions à la une ainsi qu'avec du contenu expliquant le rôle de plusieurs tribunaux.

En 2012-2013, l'entente a permis la réalisation de cinq nouvelles vidéos *Le droit et vous* expliquant des principes de base du système de justice : les injonctions, la jurisprudence, le secret professionnel, la convocation comme juré et le rôle du jury dans un procès. Ces vidéos, qui viennent ainsi s'ajouter aux nombreuses vidéos présentées sur les sites Web de SOQUIJ et d'Éducaloi, permettent à un plus grand nombre de citoyens d'être informés sur ces sujets.



Des nouveaux contenus sur le Protecteur du citoyen

Les visiteurs du site Web d'Éducaloi peuvent désormais mieux comprendre le rôle assumé par le Protecteur du citoyen grâce à un article d'information rédigé par l'organisme sur le sujet. Ce faisant, le Protecteur du citoyen souhaite bénéficier du trafic élevé du site d'Éducaloi pour informer un plus grand nombre de citoyens. L'article se retrouvera éventuellement sur le site du Protecteur du citoyen.

Sensibiliser les jeunes au droit

Depuis sa création, Éducaloi consacre une partie de ses activités à l'éducation juridique des adolescents. L'organisme développe ainsi de nombreux programmes afin de sensibiliser les citoyens de demain à l'omniprésence du droit dans notre société. En mettant en place des outils de communication adaptés aux attentes de la jeunesse et en offrant aux écoles des moyens concrets d'intégrer le droit au programme scolaire, Éducaloi joue un rôle clé dans la formation de citoyens actifs et avisés. L'année 2012-2013 a permis à Éducaloi de développer des programmes et des activités fondamentales à son offre en milieu scolaire. L'organisme travaillera, au cours de la prochaine année, à se doter de moyens qui lui permettront d'assurer la récurrence de plusieurs de ces activités d'éducation juridique.

176
CLASSES
VISITÉES
EN 2012-2013



Le droit de plus en plus présent en classe

Fort du succès obtenu lors de la première année de son programme d'ateliers en classe animés par des juristes bénévoles, Éducaloi a poursuivi, pour une seconde année, l'implantation de ce programme dans les écoles du Québec. Une activité portant sur le droit de la consommation et ayant pour trame de fond le déroulement d'une audience aux petites créances a été ajoutée à l'éventail d'ateliers déjà offerts par Éducaloi!

L'année scolaire 2012-2013 a également été marquée par un vaste chantier entrepris par Éducaloi afin de développer une stratégie lui permettant de répondre plus efficacement à la demande croissante d'ateliers... et même d'augmenter encore plus rapidement cette demande.

Ainsi, dès septembre 2013, les enseignants et les juristes bénévoles auront accès à un espace usager sur le site Web d'Éducaloi, ce qui leur permettra de faire des demandes d'ateliers ou d'accepter d'offrir des ateliers en temps réel, d'une façon automatisée.





Près de
1000
participants

Les ados découvrent la *Convention relative aux droits de l'enfant*

Le concours de rédaction d'Éducaloi est devenu un véritable rendez-vous annuel pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire des écoles francophones et anglophones du Québec. Le concours vise à faire connaître aux adolescents la *Convention relative aux droits de l'enfant* et ses impacts ici et ailleurs.

En rédigeant un texte sur l'un des quatre sujets proposés (la liberté de religion, le travail et l'école, l'intérêt de l'enfant et la garde, ainsi que les peines applicables aux ados), les participants sont invités à prendre position et à faire valoir leur point de vue en intégrant diverses notions de droit.

Cette année, près de 1000 élèves d'une trentaine d'écoles différentes ont participé! Chaque année, le concours retient l'attention de nombreux enseignants d'éthique et de culture religieuse qui voient dans cette activité une occasion privilégiée de parler de droit et de justice avec leurs élèves.

Un comité de lecture, composé de membres issus des milieux de la justice et de l'éducation, a eu la tâche de déterminer les huit textes gagnants. C'est grâce à un appui financier de la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie (SÉBIQ) et du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) que les gagnants se sont vu remettre leur prix : une tablette numérique ou une bourse en argent.

Éducaloi donne donc rendez-vous aux écoles secondaires francophones et anglophones pour la quatrième édition de ce concours qui se tiendra à l'automne 2013!



2^e ÉDITION JURI-FORUM

DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ
VUS SOUS UN
ANGLE JURIDIQUE



Un événement rassembleur autour de la consommation

Dans le cadre de son projet consacré au droit de la consommation et financé par la Law Foundation of Ontario, Éducaloi a tenu, en mai 2012, la deuxième édition de son Juri-Forum annuel. L'événement, qui s'est déroulé à l'École du Barreau, comportait divers ateliers et conférences visant à sensibiliser les jeunes du 2^e cycle du secondaire à des enjeux de société vus sous un angle juridique.

C'est donc autour de différents sujets liés à la consommation que 200 élèves ont pu se questionner, débattre et en apprendre sur des enjeux juridiques bien présents dans leur quotidien. La programmation a permis de réunir plusieurs organisations, telles que l'Autorité des marchés financiers, l'Office de la protection du consommateur, Option Consommateur, Protégez-Vous, Santropol et l'Université du Québec à Montréal.



LANCÉ EN SEPTEMBRE 2012

Espace
Web pour
les profs



Un nouvel espace Web pour les enseignants

Année après année, Éducaloi diversifie son offre aux enseignants afin de leur permettre d'intégrer plus facilement le droit dans leurs classes. Dans son tout nouvel espace *Web Ressources éducatives* (lancé en septembre 2012), Éducaloi se positionne comme un leader rassembleur en matière d'éducation juridique. Sur cette plateforme, une version complètement renouvelée de l'ancienne section *Coin des profs*, les enseignants peuvent retrouver près d'une dizaine de troupes d'activités pédagogiques clés en main qui leur permettent d'intégrer aisément le droit dans leur cours. De plus, ces activités répondent aux objectifs pédagogiques de plusieurs matières scolaires.

Nouveauté en 2012-2013 : une collaboration avec un enseignant en éthique et culture religieuse a permis à Éducaloi de concevoir un nouveau format d'activité pédagogique. Une formule gagnante qui a été chaudement accueillie dans les congrès d'enseignants où l'activité a été présentée. La formule sera assurément reproduite dans les activités à venir!

C'est également dans cette section que les enseignants peuvent s'informer sur l'ensemble des activités d'éducation juridique offertes par Éducaloi.

Éducaloi en conversation avec les enseignants

Cette année, Éducaloi est allé à la rencontre des enseignants afin d'échanger avec eux sur l'importance de l'éducation juridique et de leurs besoins en ce sens. Présent dans plusieurs événements s'adressant aux enseignants, Éducaloi a pu susciter leur intérêt envers l'éducation juridique et les ressources qu'offre l'organisme. Une vaste offensive de communication pour la rentrée scolaire a également permis à la grande majorité des écoles du Québec de comprendre l'importance d'intégrer le droit en classe et de connaître les outils offerts par Éducaloi à cet effet.

Aider les organisations à bien communiquer le droit

Éducaloi, qui a développé une expertise solide et unique basée sur l'éducation et la vulgarisation juridiques, accompagne différentes organisations qui souhaitent communiquer le droit clairement au grand public. Éducaloi poursuit ainsi sa mission en permettant à la population québécoise de mieux comprendre ses droits et obligations au moyen d'initiatives mises sur pied par des organisations soucieuses d'expliquer le droit clairement.

Des formations pour les Centres de justice de proximité

Le 31 mars 2013 prenait fin le premier projet de collaboration entre Éducaloi et le Centre de justice de proximité de Rimouski (CJPR). Dans le cadre de ce projet, Éducaloi a conçu cinq séances visant à fournir de l'information juridique vulgarisée aux citoyens sur de grands domaines du droit :

- les testaments, les mandats en cas d'incapacité et les procurations;
- les successions;
- la consommation (petites créances, mise en demeure et autres recours);
- la justice participative;
- le droit du logement.

Les formations ont été conçues afin de guider le formateur du Centre dans la transmission de l'information juridique dans un langage simple et accessible, à un public non juriste.

Chaque trousse comprend un guide du participant comme aide-mémoire pour les citoyens qui assistent à la séance d'information. Ce guide leur permet de suivre la séance et de connaître les ressources appropriées selon les sujets abordés. Le guide renvoie les participants, le cas échéant, au modèle de document juridique pertinent (mise en demeure, formulaire, modèle de testament, etc.).

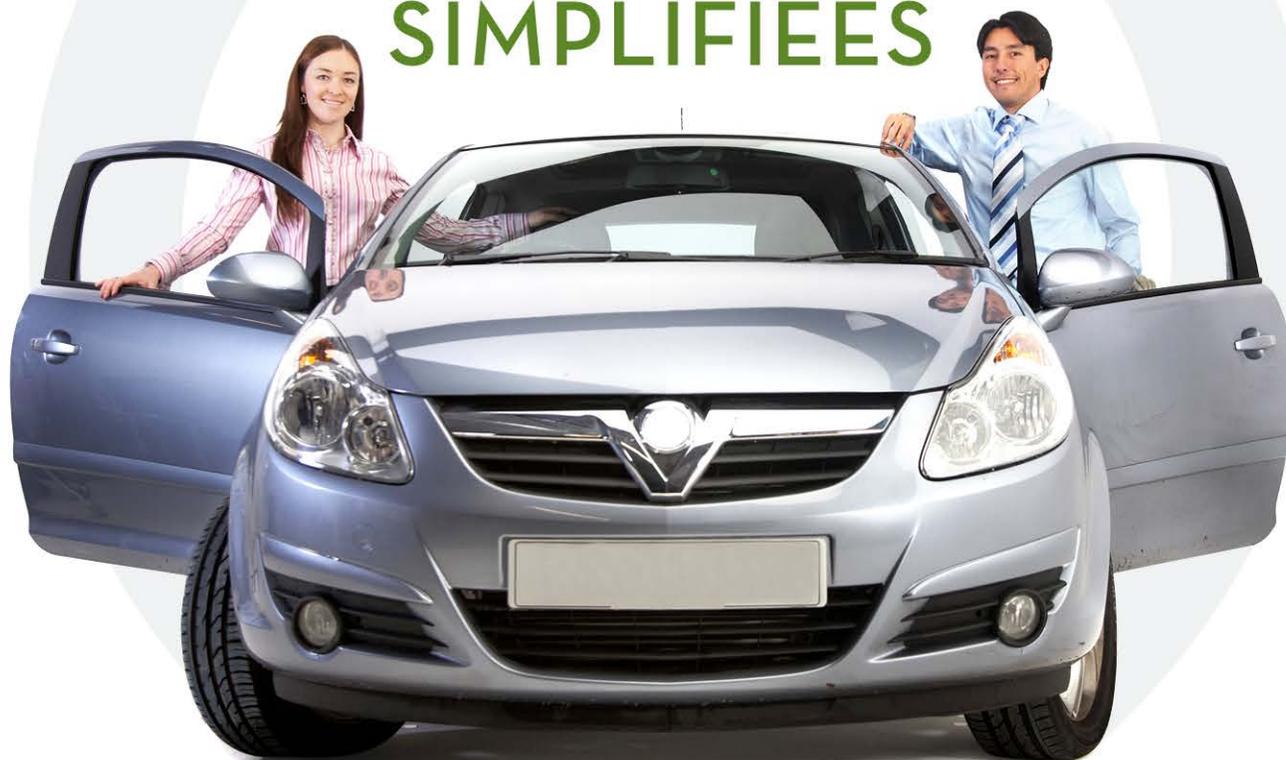
Les Centres de justice de proximité de Québec et du Grand Montréal ont également accès à ces séances.

Comme Éducaloi et les Centres de justice de proximité partagent des missions complémentaires, plusieurs autres collaborations sont à prévoir!



5 MILLIONS

DE POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE
SIMPLIFIÉES



De nouvelles polices d'assurance automobile en langage clair

En mars 2013, Éducaloi a terminé le travail de simplification des polices d'assurance automobile du Québec F.P.Q. n° 1 et F.P.Q. n° 5 et de leurs avenants. Ce projet d'envergure, entamé en 2010, a été mené par le Groupement des assureurs automobiles du Québec en collaboration avec l'Autorité des marchés financiers.

Un sondage SOM effectué auprès de 1000 Québécois en octobre 2011 indiquait que 58% des répondants estimaient que les termes utilisés dans les polices d'assurance n'étaient pas clairs. Des études ont également démontré que la compréhension du langage juridique des polices d'assurance était très limitée et que 16 années de scolarité étaient nécessaires à leur compréhension (ce qui équivaut à un diplôme universitaire au Québec).

Grâce à son expertise en vulgarisation de l'information juridique, Éducaloi a veillé à rendre ce contrat plus accessible, sachant qu'il existe plus de 5 millions de ces polices d'assurance en vigueur au Québec!

Ce projet permettra ainsi l'amélioration de la compréhension des polices par les assurés et rehaussera leur confiance envers l'industrie des assurances.

Les polices entreront officiellement en vigueur le 1^{er} mars 2014, mais leur implantation au sein de l'industrie automobile a débuté en mars 2013.



La Régie du logement informe les personnes âgées de nouvelles protections en matière d'hébergement

Cette collaboration a fait suite à l'adoption du *Projet de loi n° 22 modifiant les dispositions du Code civil du Québec concernant certains cas de résiliation de bail d'un logement* et du *Projet de loi n° 16 modifiant diverses dispositions législatives afin de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés*.

La Régie du logement a eu recours à l'expertise d'Éducaloi en matière de vulgarisation de l'information juridique pour la création d'un dépliant expliquant les règles applicables à l'hébergement des personnes âgées. Ce dépliant est destiné aux personnes âgées, aux intervenants qui les accompagnent ainsi qu'à leurs proches.

Le dépliant vise à sensibiliser le public et à l'informer sur les nouvelles protections de la loi, en plus d'aborder certaines notions essentielles à la compréhension du bail avec une résidence privée. L'information présentée permet d'informer tant les locataires que les locataires.

Les informations contenues dans le dépliant visent, entre autres, une meilleure compréhension des implications juridiques de la signature d'un bail de logement avec une résidence privée.

Le dépliant est accessible sur le site Web de la Régie du logement (www.rdl.gouv.qc.ca) et est également distribué par la Régie du logement dans ses bureaux et dans d'autres points de service destinés aux aînés.



Un dépliant pour informer les aînés

De nouveaux outils d'information pour la Chambre des notaires

La Chambre des notaires a retenu l'expertise d'Éducaloi afin de vulgariser 17 capsules vidéo Web et de rédiger 12 dépliants d'information juridique qui ont pour objectif d'informer les citoyens sur des sujets de droit entourant la pratique notariale.

Ces outils en langage clair permettent au grand public de bien comprendre ses droits et ses obligations dans plusieurs domaines du droit. Les outils mettent également de l'avant la pratique du notaire et invitent les citoyens à en consulter un pour protéger leurs intérêts et obtenir des conseils.

Les capsules vidéo et les dépliants sont disponibles sur le site Web de la Chambre des notaires (www.cnq.org).

Un guide pour les bénéficiaires de plans de garantie de maisons neuves

L'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) a confié à Éducaloi le mandat de simplifier son guide d'information destiné aux bénéficiaires de plans de garantie de maisons neuves qui ont choisi de porter leurs plaintes en arbitrage.

L'expertise d'Éducaloi a permis de produire, pour le grand public, un guide dans un langage juridique simple et accessible. Ainsi, les bénéficiaires de plans de garantie de maisons neuves disposent désormais d'un outil de qualité, qui leur permet de mieux préparer leur dossier lorsqu'une plainte formulée à l'endroit d'un entrepreneur est portée en arbitrage.

Le guide sera offert gratuitement au public, notamment sur le site Web de l'ACQC (www.acqc.ca) ainsi que sur support papier au cours de l'année 2013.

Le ministère de la Justice du Québec désire faire comprendre ses projets de loi

Le ministère de la Justice du Québec a fait appel à Éducaloi pour produire un document d'information juridique vulgarisée expliquant le *Projet de loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et d'autorité parentale*.

Éducaloi a ainsi rédigé un document expliquant les nouvelles dispositions législatives et a comparé ces nouvelles dispositions avec la situation juridique qui prévalait auparavant. Le document donne également des exemples factuels des implications des nouvelles dispositions pour illustrer les nouveautés qui étaient envisagées et permettre de bien les comprendre.

Ce document explicatif simplifié visait à faciliter les consultations entourant l'adoption de ce projet de loi et la diffusion de l'information relative à celui-ci.



Une collaboration nationale pour la mission de vulgarisation et d'information juridiques

Éducaloi a été très actif au sein du réseau Public Legal Education Association of Canada (PLEAC). L'implication d'Éducaloi consistait à échanger avec les différents organismes d'information et d'éducation juridiques dans le but de partager expériences et réflexions qui ont un impact direct sur les services offerts aux citoyens.

En 2012-2013, Éducaloi a contribué à l'initiative *Just a Click Away*, un projet de collaboration entre plusieurs organismes d'éducation et d'information juridiques canadiens. Le projet vise à augmenter la connaissance et l'utilisation des technologies dans la mission de vulgarisation et d'information juridiques des organisations qui se consacrent à ces champs d'action.

Afin d'atteindre les objectifs du projet, Éducaloi a contribué à la mise en place d'une communauté virtuelle de pratique (www.pleiconnect.ca en anglais et www.connexionvij.ca en français). Une série de quatre webinaires de formation et de quatre webinaires de pratique a également été créée afin d'informer les membres sur des sujets touchant la vulgarisation et l'information juridiques (VIJ). Éducaloi a ainsi pu partager, avec la communauté virtuelle comptant plus de 120 membres à travers le Canada, son expérience et son expertise dans l'utilisation des technologies pour transmettre de l'information juridique. C'est ainsi qu'une série de webinaires a été produite et abordait les thèmes suivants :

- Les défis reliés à la création et au maintien d'un site Web bilingue;
- Une présence en ligne gagnante pour votre projet de VIJ;
- L'utilisation des technologies pour de la formation VIJ;
- Les médias sociaux et la VIJ.

Éducaloi a également été appelé à partager ses expériences dans le cadre du congrès annuel de PLEAC qui s'est tenu en octobre 2012. Il a ainsi présenté ses méthodes novatrices en matière de financement, de communication et de conception de vidéos informatives. Les conférences offertes par Éducaloi ont été reçues par les différents organismes présents avec un enthousiasme marqué et ont permis d'amorcer une réflexion sur le plan du réseau national.



Une équipe dévouée à communiquer le droit

Communiquer le droit est une véritable passion chez Éducaloi! Tous convaincus que l'accès à la justice passe notamment par une meilleure compréhension du système juridique et du droit en vigueur, les partenaires, collaborateurs, membres du conseil d'administration et bénévoles d'Éducaloi joignent leurs efforts à ceux de l'équipe afin de mettre à la disposition des Québécois de l'information juridique accessible et de qualité.

Des partenaires visionnaires

Pour réaliser sa mission, Édualoi compte parmi ses membres trois organisations phares en matière de justice : le **Barreau du Québec**, la **Chambre des notaires** et la **Société québécoise d'information juridique**. Par leurs mandats de protection et d'information du public, ces partenaires appuient la mission et les activités d'Édualoi en s'impliquant au sein du conseil d'administration de l'organisme et en soutenant financièrement une partie de ses activités de base. Édualoi compte également sur l'appui des **ministères de la Justice du Québec et du Canada** pour la réalisation de sa mission. Édualoi tient à remercier ses partenaires de lui faire confiance, année après année, pour supporter citoyens, écoles et organismes dans leur volonté de s'informer, de comprendre et de communiquer le droit.



Ministère de la Justice
Canada



Remerciements

Édualoi remercie les nombreux collaborateurs qui participent à l'élaboration de ses outils d'information et d'éducation juridiques. Leur apport, que ce soit en création, en rédaction ou en production contribue grandement à l'atteinte de ses objectifs.

L'équipe d'Édualoi tient également à remercier les nombreux professionnels du droit qui contribuent *pro bono* à ses différentes réalisations.

Finalement, merci aux Éditions Yvon Blais, à CCH Canadienne et à Wilson & Lafleur Ltée, pour les milliers de pages de savoir gracieusement offertes. Soulignons également la contribution de Microsoft, Adobe, Symantec et Google Grants pour leur apport à nos différents besoins technologiques.

Un conseil d'administration engagé

M^e Michel Bouchard, avocat
Président du conseil

M^e Isabel J. Schurman, avocate
Associée, *Schurman Longo Grenier*
Vice-présidente

M^e Jacques Lemay, avocat
Trésorier

M^e François Bibeau, notaire
Bibeau Desaliers Lamarre
Secrétaire

Membres

M^e Louise Archambault, notaire
Centre professionnel du Parc

M^e Magali Fournier, avocate
Brouillette & Associés, s.e.n.c.r.l

M^e Chantal Gosselin, avocate
Associée, *Joli-Cœur Lacasse*

M. Alain Guilbert, communicateur

M^e Guy Mercier, notaire
Président, *Société québécoise
d'information juridique*

Observateurs

M^e Christiane L. Bernadet, avocate
Conseillère, *Bureau du sous-ministre
Ministère de la Justice du Québec*

M^e Pascale-Catherine Guay, avocate
*Bureau régional du Québec
Ministère de la Justice du Canada*

M. Marius Langlois
Responsable des programmes
du domaine de l'Univers social
*Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport du Québec*

Le conseil d'administration d'Éducaloi est composé de juristes et de communicateurs passionnés, tous convaincus que l'apport unique d'Éducaloi contribue à rapprocher les citoyens du système de justice. Leur implication dans les grands dossiers menés par Éducaloi au cours de l'année 2012-2013 s'est avérée essentielle pour l'atteinte des objectifs de l'organisme.



Une équipe passionnée

L'équipe permanente d'Éducaloi est composée de juristes et de communicateurs qui se consacrent quotidiennement à simplifier le monde juridique pour des millions de citoyens québécois. Que ce soit par leur expertise en vulgarisation juridique, en recherche, en gestion, en communication ou en rédaction, chaque membre de l'équipe contribue à rendre le droit plus accessible aux citoyens du Québec.



Tout au long de l'année, des étudiants, provenant de différentes universités, se joignent à l'équipe pour mener à bien différentes activités d'Éducaloi. Leur apport contribue grandement à l'atteinte des objectifs de nombreux projets. Merci!

Francis Barragan

Rédacteur juridique Web

Geneviève Benoit

Coordonnatrice de projets

Lisanne Blanchette

Spécialiste en vulgarisation juridique

Caroline Boily

Éditrice en chef Web

Ariane Charbonneau

Directrice générale adjointe

Astrid Daigneault-Guimond

Spécialiste en vulgarisation juridique

Hubert David

Responsable partenariats et innovation

Sarah Dougherty

Spécialiste en vulgarisation juridique

Geneviève Douville

Coordonnatrice de projets

Annick Gariépy

Responsable des programmes jeunesse et d'éducation

Jena Grees

Adjointe aux ressources humaines et aux projets

Mélanie Lavoie

Adjointe à la direction générale

Caroline Ouellet

Spécialiste en vulgarisation juridique

Stéphane Ouimette

Responsable des technologies

Guillaume Rondeau

Spécialiste en vulgarisation juridique

Nathalie Roy

Directrice générale

Stéphanie Roy

Spécialiste en vulgarisation juridique

Claude Simard

Responsable communications et marketing

Frédérique Tessier

Coordonnatrice de projets

POUR NOUS JOINDRE

T 514 954-3408

F 514 954-3493

educaloi@educaloi.qc.ca

educaloi.qc.ca

C.P. 55032, CSP Notre-Dame
11, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H2Y 4A7



Membres partenaires :

Barreau
du Québec 

 Chambre
des notaires

*SOQUIJ | Intelligence juridique

Pour réaliser sa mission,
Éducaloi reçoit également l'appui de :



Ministère de la Justice
Canada

Justice
Québec 